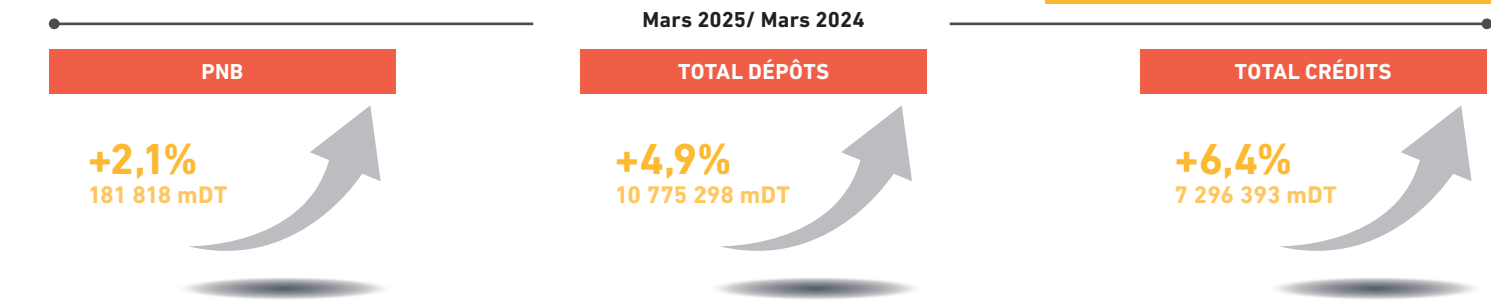


INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

1^{er} Trimestre 2025

	1 ^{er} trimestre		Au 31/12/2024	Var Mars 25-24 (en Montant)	Var Mars 25-24 (en %)
	2025	2024*			
Produits d'exploitation bancaire	294 259	285 647	1 152 961	8 613	3,0%
Intérêts et revenus assimilés	190 618	199 050	797 233	-8 433	-4,2%
Commissions (en produits)	37 088	35 673	149 598	1 415	4,0%
Gains sur portefeuille-titres commercial					
et opérations financières	16 417	13 424	68 492	2 993	22,3%
Revenus du portefeuille d'investissement	50 137	37 500	137 638	12 637	33,7%
Charges d'exploitation bancaire	112 441	107 539	445 066	4 902	4,6%
Intérêts encourus et charges assimilées	108 330	103 428	426 053	4 902	4,7%
Commissions encourues	4 111	4 111	19 012	0	0,0%
Produit net bancaire	181 818	178 107	707 895	3 711	2,1%
Autres produits d'exploitation	3 968	3 214	16 769	754	23,5%
Charges opératoires dont :	91 398	85 323	339 267	6 074	7,1%
Frais de personnel	64 829	59 921	240 754	4 908	8,2%
Charges générales d'exploitation	21 610	20 329	79 603	1 281	6,3%
Structure du portefeuille	2 252 414	1 650 428	1 956 503	601 986	36,5%
Portefeuille-Titres Commercial	29 784	21 128	29 283	8 656	41,0%
Portefeuille-Titres d'Investissement	2 222 629	1 629 300	1 927 220	593 329	36,4%
Encours des crédits à la clientèle	7 296 393	6 856 757	7 320 653	439 636	6,4%
Encours de dépôts dont :	10 775 298	10 276 351	10 635 556	498 947	4,9%
Dépôts à vue	5 066 800	4 795 483	4 992 241	271 317	5,7%
Comptes d'épargne	3 716 517	3 425 297	3 633 956	291 220	8,5%
Emprunts et ressources spéciales	81 917	103 568	78 809	-21 651	-20,9%
Capitaux propres (**)	875 425	846 604	875 394	28 821	3,4%

[*] Chiffres certifiés
[**] Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période ni celui de l'exercice précédent



I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 31 mars 2025 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille-titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille-titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2025 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2025. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2025 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont progressé de **4,9%** par rapport au 31 mars 2024 principalement au titre de la collecte en dépôts à vue et en comptes d'épargne qui ont évolué respectivement de **5,7%** et **8,5%**
- Les encours de crédit ont augmenté de **6,4%** par rapport au 31 mars 2024 pour s'établir à **7 296,4** millions de dinars au 31 mars 2025.
- Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de **3,0%** par rapport au 31 mars 2024 pour s'établir à **294,3** millions de dinars au 31 mars 2025.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de **4,6%** par rapport au 31 mars 2024 pour s'établir à **112,4** millions de dinars au 31 mars 2025.
- Le Produit Net Bancaire s'est situé à **181,8** millions de dinars s'inscrivant en hausse de **2,1%** par rapport au 31 mars 2024.
- Les charges opératoires ont enregistré une progression de **7,1%** par rapport au 31 mars 2024 pour s'établir à **91,4** millions de dinars au 31 mars 2025.
- Le Résultat Brut d'Exploitation a connu une diminution de **2,5%** par rapport au 31 mars 2024 pour s'établir à **90,4** millions de dinars au 31 mars 2025.
- Le coefficient d'exploitation s'est établi à **50,3%** au 31 mars 2025.

Soutien stratégique à l'essor de la 5G en Tunisie

Dans le cadre de son positionnement en tant qu'acteur de référence dans le financement de projets structurants, Attijari bank a conduit, en sa qualité de chef de file d'un consortium bancaire, une opération majeure de financement de 310 millions de dinars au profit de l'opérateur Ooredoo.

Ce crédit syndiqué a consisté à soutenir l'acquisition de la licence 5G ainsi que le développement du réseau national. Une initiative qui s'inscrit pleinement dans la stratégie de la banque visant l'accompagnement de la transformation digitale du pays, le renforcement des infrastructures critiques et le soutien de l'innovation technologique au service d'une croissance durable.

L'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire de la banque

Le 4 avril 2025, Attijari bank a réuni ses actionnaires à l'occasion de son Assemblée Générale Ordinaire (AGO) et de son Assemblée Générale Extraordinaire (AGE). L'AGO a permis l'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2024, la décision sur l'affectation du résultat, ainsi qu'un échange constructif autour des orientations stratégiques de la banque. L'AGE a, quant à elle, entériné une augmentation du capital social par incorporation de réserves. Ces assemblées traduisent l'engagement d'Attijari bank d'exercer une gouvernance responsable, fondée sur la transparence et la conformité aux standards du secteur bancaire.

Attijari bank réaffirme son engagement en faveur d'une finance responsable et durable

La banque s'engage à accompagner l'inclusion bancaire, financer les TPE, PME et startups, tout en favorisant une relation durable avec ses clients et fournisseurs. Consciente de son impact, elle met en place des mesures pour réduire son empreinte environnementale et soutenir la transition énergétique.

Attijari bank a ainsi pris part à la cérémonie de signature des notes de cadrage relatives au fonds de financement des sociétés communautaires, au sein du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Engagée auprès des communautés, elle contribue à l'éducation, à l'entrepreneuriat et à l'accès à la culture, intégrant ainsi les critères ESG pour une performance responsable et durable.

Attijari bank agit pour la préservation de l'environnement et le développement durable

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, Attijari bank poursuit ses initiatives pour la préservation de l'environnement et le soutien aux communautés locales.

En partenariat avec la Direction Générale des Forêts et le WWF Nord Afrique, la banque contribue à la restauration des écosystèmes à travers un projet de reboisement de 30 hectares autour du Barrage Kasseb. En favorisant la plantation d'oliviers, cette action vise à lutter contre l'érosion des sols, réduire les émissions de gaz à effet de serre et générer des revenus durables au profit de 100 agriculteurs.

Cette initiative s'inscrit dans une vision globale de renforcement de la résilience face aux défis climatiques.

Attijari bank fête l'Heure de la Terre

Attijari bank a réaffirmé son engagement en faveur de la protection de l'environnement à l'occasion de l'Heure de la Terre, en menant une campagne de sensibilisation invitant chacun à adopter des gestes durables au quotidien.

Cette initiative rappelle que la préservation de la planète ne se limite pas à une seule heure symbolique, mais constitue un engagement permanent.

En encourageant les collaborateurs et le grand public à initier des changements concrets, la banque s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable et de responsabilité environnementale.

Attijari bank adhère au pacte mondial des Nations Unies, un engagement mondial pour la durabilité

L'adhésion au Pacte Mondial permet à la banque de contribuer activement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en se distinguant sur le plan international, en renforçant sa réputation et en réitérant son engagement envers l'éthique et sa responsabilité environnementale et sociale.